

Effet de serre :

Il est urgent de mettre en application le protocole de Kyoto

Du 11 décembre 1997 au 16 février 2005

Il aura fallu **7 longues années**, depuis la signature du protocole de Kyoto négocié par Dominique Voynet sur les rejets de gaz à effet de serre (gaz carbonique, méthane, oxyde d'azote...), pour enfin parvenir à son entrée en vigueur.

Le protocole de Kyoto, qui prend effet mercredi après avoir été ratifié par 141 pays dont 30 pays industrialisés, vise à réduire les gaz à effet de serre des pays industriels de 5,2% d'ici à 2012 par rapport à 1990.

Les pays signataires ne représentent « que » 61,6 % des rejets car il manque les Etats-Unis, premier émetteur de gaz à effet de serre avec un tiers des émissions du monde industrialisé. **Le réchauffement climatique est enclenché.** Prenons pour exemple l'été 2003 qui, avec 4,3°C supplémentaires aux normales saisonnières, a entraîné 27 000 décès sur le continent européen. Des études universitaires anglaises démontrent que vers 2040 plus de la moitié des étés en Europe seront plus chauds que celui de 2003.

Face à ces prévisions bouleversantes, les principes du protocole de Kyoto consistent à limiter les émissions de gaz à effets de serre, et cela est une obligation pour les pays signataires.

La France est mal partie

La France dispose d'une enveloppe globale de 155 millions de tonnes d'émission de CO2 par an. Si ce quota est dépassé, les émetteurs d'excédents devront payer une pénalité de 40 Euros par tonne de CO2.

En prenant l'exemple de la production d'électricité, la France pour respecter son enveloppe et les accords européens doit, d'ici 2010, produire **21% d'électricité provenant d'énergies renouvelables.**

Le constat est dramatique : en 1990, 18% de notre électricité provenait des énergies renouvelables, surtout de l'hydraulique. En 2003, cette part n'est plus que de 13,5 %. Les raisons de ce recul sont simples : absence de mesures fortes jusqu'en 2004 pour favoriser les économies d'énergie, l'efficacité énergétique (à quand la voiture au 3 litres au 100 km ?), le développement de l'éolien, du solaire, du biogaz et du chauffage à partir de la biomasse.

L'enjeu se traduit également au niveau de l'Emploi car les énergies renouvelables pourraient créer 75000 emplois d'ici 2010.

Nous devons changer notre mode de vie, réduire notre consommation, partager les ressources et surtout préférer la qualité à la quantité dans nos achats, source de plus de plaisir, de moins de pollutions et de déchets.

Jean-Pierre Girod

Vice-Président du Conseil Régional
Chargé du Développement Durable
Secrétaire Régional des Verts